



L'Administration générale des Douanes et Accises (AGD&A) est chargée de protéger la société et de promouvoir le commerce international en gérant les frontières extérieures (présence dans tous les ports et aéroports ainsi que dans les gares ferroviaires ayant des liaisons internationales) et en assurant la sécurité de la chaîne logistique.

Concrètement, elle est responsable de :

- la sécurité des citoyens ;
- la protection des intérêts financiers de la Communauté européenne et de ses États membres par la perception et le contrôle des droits d'importation, des droits d'accises et de la TVA
- protéger la Communauté européenne contre le commerce déloyal et illégal et promouvoir l'activité économique légitime
- accroître la compétitivité des entreprises européennes grâce à des méthodes de travail modernes soutenues par un environnement douanier électronique facilement accessible.
- la perception et le contrôle des marchandises soumises à accises harmonisées au niveau européen (comme les produits énergétiques, l'alcool et les boissons alcoolisées et les produits du tabac) ou spécifiques à la Belgique (comme le café et les boissons non alcoolisées).

Pour mener à bien ces tâches, l'AGD&A coopère au niveau national et international avec d'autres services gouvernementaux nationaux et internationaux, et notamment avec d'autres services répressifs dans la lutte contre la fraude, le crime organisé et le terrorisme.

La douane dispose également d'un réseau international de cinq attachés douaniers qui sont rattachés aux ambassades belges dans les cinq pays suivants : Brésil, Inde, Chine, Indonésie et Panama. Ils représentent les douanes belges auprès des services diplomatiques, des administrations publiques, des entreprises et des particuliers dans le pays où ils travaillent.

En 2016, l'Administration générale des Douanes et Accises (AGD&A) a participé au Défilé national pour la première fois de son histoire. La douane a reçu cette reconnaissance pour l'assistance offerte en réponse aux attentats du 22 mars 2016.

Depuis la Journée nationale de célébration du 21 juillet 2017, l'AGD&A a obtenu une place permanente dans le Défilé national. Elle a ainsi reçu la reconnaissance des Affaires étrangères pour son engagement quotidien dans la lutte contre le terrorisme.

Lors du défilé, elle présentera un détachement d'une soixantaine de douaniers, issus de ses services armés et non armés. Le détachement sera accompagné d'un porte-drapeau. Cette année, pour souligner les bonnes relations entre nos administrations sœurs et en raison de la présidence belge de l'UE, les douaniers seront rejoints par un détachement de sept collègues français.

Pour aider les agents dans l'exercice de leurs fonctions, les douaniers disposent de plusieurs types de véhicules. Ainsi, dans la colonne des services civils, ils présentent certains de ces véhicules :

- 3 motos BMW (R) 1200 RT / 1250 RT : l'équipe de motards de l'AGD&A est déployée sur tout le territoire belge pour intercepter les véhicules privés ou liés au trafic de marchandises ;
- 2 Skoda Octavia RS : ces véhicules peuvent être utilisés comme véhicule d'intervention rapide aux points de contrôle pour intercepter les véhicules qui tentent de se soustraire à un contrôle, par exemple. Ils peuvent également être utilisés comme véhicule de patrouille.
- 2 Volkswagen Transporters : ce type de véhicule est utilisé pour les contrôles sur la voie publique. Certains d'entre eux sont équipés de scanners ANPR qui peuvent reconnaître les véhicules dont les plaques d'immatriculation sont connues.

En outre, ils ont de plus en plus recours aux scanners et à des équipements de haute technologie. La Douane est donc fière de présenter cette année 2 de ses 5 (9 d'ici fin 2024) nouveaux scanners douaniers mobiles :

- 2 scanners mobiles de conteneurs (Mobix) : un dispositif de balayage mobile doté d'une qualité d'image de pointe : on l'utilise pour scanner de grands conteneurs placés sur un camion afin de vérifier si les marchandises déclarées ont été correctement déclarées sur la déclaration en douane. Une combinaison de différentes technologies à rayons X et de modes de balayage est utilisée. Les images scannées sont affichées et analysées en temps réel par des douaniers spécialisés dans l'analyse des images, et l'utilisation de l'IA permet une interprétation plus rapide des images scannées. Le scanner mobile permet également la reconnaissance automatique des numéros de conteneurs et des plaques d'immatriculation.

Vous êtes curieux de connaître le travail de la douane et vous souhaitez nous rejoindre ? Vous souhaitez voir notre scanvan en action et analyser les images de scan avec nos collègues ? Vous avez toujours voulu prendre une photo en étant assis sur une moto de la douane ? Ou comment reconnaître directement une contrefaçon ?

Pour toutes ces questions, vous pouvez venir faire un tour à notre stand d'information le 21 juillet. Nos collègues des douanes et de notre service du personnel se feront un plaisir de vous aider !

Pour toute question supplémentaire :

- Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be
- Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be